



**CONSEIL DE DIRECTION**  
**90<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 9-11 mai 2011**

**FR**

UNIDROIT 2011  
C.D. (90) 12  
Original: français  
avril 2011

**Point No. 13 de l'ordre du jour: La Bibliothèque**

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Le document illustre les activités et les services de la Bibliothèque en 2010, les perspectives pour 2011 ainsi que quelques propositions pour les années suivantes</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est appelé à prendre note des progrès réalisés et à réfléchir sur les mesures ultérieures qui pourraient être prises</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2011 - 2013</i>
<i>Niveau de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Etat</i>	<i>Activité permanente</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Rapport annuel 2010 (C.D.(90) 2); C.D. (89) 11</i>

**A. Rénovation de la Bibliothèque**

1. Au cours des premiers mois de l'année 2010, la disponibilité des espaces de la Bibliothèque a été affectée par les importants travaux entrepris par le Gouvernement italien, tout d'abord pour l'installation d'un nouveau système de protection contre l'incendie, puis pour la rénovation de la principale salle de lecture et du hall d'entrée. La Bibliothèque a néanmoins continué d'offrir tous ses services, malgré les inconvénients majeurs pour les chercheurs et le personnel dus au bruit, à la poussière et aux limitations d'espace. Il a fallu réorganiser certaines parties de la Bibliothèque, de nombreuses sections d'ouvrages et de revues périodiques ont dû être transférées et ces transferts ne sont pas encore terminés.

**B. Réorganisation du contenu de la Bibliothèque et des espaces de travail**

2. Ces inconvénients ont comporté une importante charge de travail pour les membres du personnel, parce qu'il s'est révélé nécessaire de transférer une partie des activités de la Bibliothèque et de déplacer une partie importante des livres et des périodiques. Une partie de ces déplacements a été temporaire, pour la durée des travaux, une autre au contraire est définitive, parce que les travaux ont nécessité une réorganisation des espaces. Cette réorganisation, qui est

encore en cours, tant des collections, que des bureaux du personnel et des salles de lecture, devrait aboutir à une rationalisation de l'emploi des locaux.

### **C. Catalogue**

3. Concernant le catalogage rétrospectif de la version papier, la seule section qui doit encore être insérée est celle des collections des Nations Unies. Pour ce qui concerne les fichiers d'autorités sur les institutions, 90% ont déjà été insérés.

### **D. Reclassification des collections**

4. La répartition en sections des livres et des périodiques, correspondant à leur insertion dans le catalogue et à leur emplacement sur les rayons, remonte à une époque lointaine et a été, au cours des années, adaptée aux nouvelles exigences, mais n'a jamais été mise à jour de manière rationnelle. L'évolution du droit en général et les nouveaux sujets de spécialisation de la Bibliothèque, qui suivent les projets de l'Organisation, rendent cette reclassification indispensable. Ce travail a commencé en 2010. Outre des changements nécessaires des données électroniques, les ouvrages de la Bibliothèque doivent également être réorganisés sur les rayons.

### **E. Enrichissement du catalogue**

5. A l'instar de nombreuses autres bibliothèques, la Bibliothèque d'UNIDROIT est en train d'envisager la possibilité d'enrichir son catalogue. Une des possibilités les plus utiles consiste en l'intégration de chaque ouvrage répertorié dans le catalogue de la table des matières et du sommaire, ce qui peut augmenter les possibilités de recherche. En 2010, on a procédé à l'évaluation des différentes options pour l'enrichissement du catalogue. Pour obtenir ce résultat, il y a deux possibilités: l'acquisition de ces données à l'extérieur et l'enrichissement effectué directement à la Bibliothèque. La solution préférable pour la Bibliothèque serait la possibilité d'acquérir les données nécessaires de sources externes.

### **F. Collaboration entre bibliothèques**

6. De nombreux programmes de collaboration entre bibliothèques ont été établis en 2010, avec l'*Università La Sapienza - Facoltà di economia, Dipartimento di diritto ed economia delle attività produttive* (Rome), avec l'*Università La Sapienza - Facoltà di diritto internazionale*, l'*Università La Sapienza - Facoltà di diritto comparato* et la *Biblioteca giuridica della Banca d'Italia*. Les programmes de collaboration visent au partage des ressources bibliographiques et à garantir l'accès et la consultation des ressources imprimées et électroniques.

### **G. Réunion des bibliothèques romaines au siège d'UNIDROIT**

7. Le 9 avril 2011 a eu lieu à la Villa Aldobrandini la première réunion des bibliothèques situées à Rome intitulée "Conservation des ouvrages – Vieux problèmes et nouvelles tendances (Première réunion des bibliothèques romaines)" en collaboration avec la *David Lubin Memorial Library* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'idée de la réunion était d'inaugurer une série de réunions régulières des bibliothèques afin de renforcer la coopération et la mise en réseau des diverses bibliothèques, de partager les ressources et

d'améliorer les services des bibliothèques à une époque de politique générale d'économie dans presque toutes les institutions. Ont participé à cette réunion les représentants des importantes bibliothèques internationales situées à Rome suivantes: FAO, OEKM, Biblioteca Hertziana, Biblioteca Vaticana, Académie Française, Beniculturali, Università La Sapienza, OIT, ICCROM, ISS, Banca d'Italia, British School of Rome, Pontificia Università S. Tommaso D'Aquino. La proposition visant à établir un réseau de bibliothèques romaines et de se réunir sur une base régulière a suscité le plus vif intérêt des participants. Mme Jana Dambrogio, Conservatrice d'ouvrages et de manuscrits rares, a parlé des défis que constitue la conservation d'une grande collection historique "L'IIA et la Collection d'ouvrages rares de la FAO". Mme Valerie Scott, British School de Rome, a présenté "La Bibliothèque de la British School de Rome et les Collections d'archives numérisées: un nouveau modèle de conservation".

#### **H. Collection: acquisitions, échanges, dons**

8. En 2010, la Bibliothèque a vu augmenter son patrimoine de 876 titres; 419 ont été achetés, 205 échangés pour une valeur totale de € 15.300 et 252 autres ouvrages ont été reçus à titre de don pour une valeur totale de € 19.000. La mise en œuvre de la politique d'achat de la Bibliothèque a néanmoins été affectée négativement par la hausse importante des prix des publications et des restrictions budgétaires.

9. Comme les années précédentes, des donations ont été faites en 2010 par la Bibliothèque du Ministère du commerce et de l'industrie du Gouvernement britannique, l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé, la Bibliothèque de la Faculté de droit de Lucerne (Suisse) et la Fondation allemande pour la recherche (DFG). En 2010, la Bibliothèque a reçu un don d'argent de la part de la fondation américaine.

10. Le système d'échange mis en place avec la *Revue de droit uniforme* joue un rôle fondamental pour compenser le manque de fonds de la Bibliothèque. En 2010, UNIDROIT a pu établir de nouveaux accords d'échange.

#### **I. Visiteurs**

2. La Bibliothèque continue d'attirer des lecteurs du monde entier. Parmi les 1086 visiteurs en 2010, les 51 personnes venues de l'étranger provenaient de 31 pays différents. En raison des travaux au début de l'année 2010, la Bibliothèque a malheureusement dû décliner de nombreuses demandes.